
 <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS</p>	<p>SAINT-AIMÉ-DES-LACS Directeur général et secrétaire-trésorier</p> <p>Affichage de poste</p>	
--	---	---

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs (MRC de Charlevoix-Est)

Bénéficiant d'un cadre de vie et d'un environnement naturel privilégiés, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est la porte d'entrée du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie ; dotée d'équipements touristiques, elle fait le bonheur en toutes saisons des amateurs d'activités de plein air.

Mandat et responsabilités

Sous l'autorité du conseil municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier planifie, organise, dirige et coordonne l'ensemble des ressources en vue d'assurer un fonctionnement efficace de la municipalité en conformité avec la philosophie, les politiques et les objectifs déterminés par le conseil municipal. En plus d'assumer les responsabilités inhérentes aux fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier, il assume également la gestion budgétaire ainsi que la gestion des ressources humaines, les communications et le développement économique.

Profil de compétences

La personne recherchée détient un diplôme universitaire dans un domaine pertinent et a acquis une solide expérience de gestion, de préférence en milieu municipal. Toute combinaison de formation et d'expérience professionnelle et toute autre expérience jugée pertinente seront considérées. Doué pour les communications et les relations interpersonnelles, vous présentez un leadership mobilisateur ainsi qu'une habileté à diriger du personnel. Vous avez une capacité à gérer et à passer à l'action. Vous faites preuve d'une vision stratégique ainsi que d'un esprit d'analyse et de synthèse. Vous avez un souci marqué pour l'amélioration continue des services aux citoyens et vous vous distinguez par votre capacité d'adaptation et votre polyvalence. À l'aise avec les outils informatiques, vous bénéficiez d'une bonne maîtrise du français écrit et parlé.

Rémunération

La Municipalité offre une rémunération compétitive, incluant un régime d'assurance collective et d'épargne retraite.

Entrée en fonction

Début 2021 ou avant, selon les disponibilités de la personne choisie. Une période de transition avec l'actuelle direction générale permettra de faciliter l'intégration dans les nouvelles fonctions.

Pour postuler

Les personnes intéressées peuvent, en toute confidentialité, transmettre leur lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae, à la Fédération québécoise des municipalités à dotation@fqm.ca et ce, d'ici le 6 décembre 2020.

La municipalité et la FQM remercient tous les candidats de leur intérêt et seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

(L'emploi du masculin dans ce document a pour seul but d'alléger le texte.)